

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/05/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Didier VORDY

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Rapport d'activités 2020

Territoire de projet regroupant cent-deux communes de l'ouest héraultais, pour une population de près de 80 000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb – Sud Hérault – Les Avant-Monts – Du Minervois au Caroux) et le Département de l'Hérault. Conçu comme une agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines de la Santé, de la Culture, de l'Habitat, du Développement Durable et de la Transition Énergétique, de l'Économie d'entreprise et agricole, du Patrimoine et du Tourisme.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

1. en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation ;
2. en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire ;
3. en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
4. en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Plusieurs dispositifs d'intervention se sont progressivement mis en place, soit à l'échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2020, on note :

- **Sur le Pôle Cohésion Sociale**

le Programme d'Intérêt Général couplé d'une opération façades « Colorons le Pays » : accompagnement, montage et suivi des dossiers ;
le Développement Durable et la Transition Énergétique ;
le Contrat Local de Santé ;
l'Orchestre de Pays.

- **Sur le Pôle Développement Économique**

l'économie d'entreprises et agricoles avec le développement de la filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales ;
la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial ;

la mise œuvre de projets structurants ou de démarche thématique comme le Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » ;
la mise en œuvre d'une politique de labels : le label Vignobles & Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » ;
le label « Pays d'art et d'histoire » ;
l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Par ailleurs, le Pays assure le portage du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine et le programme d'Approches Territoriales Intégrées. Le Département s'engage également sur différentes opérations sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et notamment sur l'ingénierie.

Grâce aux politiques contractuelles :

Contrat Région / Pays Haut Languedoc et Vignobles ;

Contrat de ruralité : État/Territoire du Haut Languedoc et Vignobles ;

et les différents programmes menés, ce sont plus de 6 000 000 M€ qui ont été injectés dans l'économie du territoire en 2020.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2020 :

plus de 700 conseils techniques ;

plus de 500 interventions en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction ;

plus de 150 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'activités 2020.

Le Président,
Jean ARCAS

